



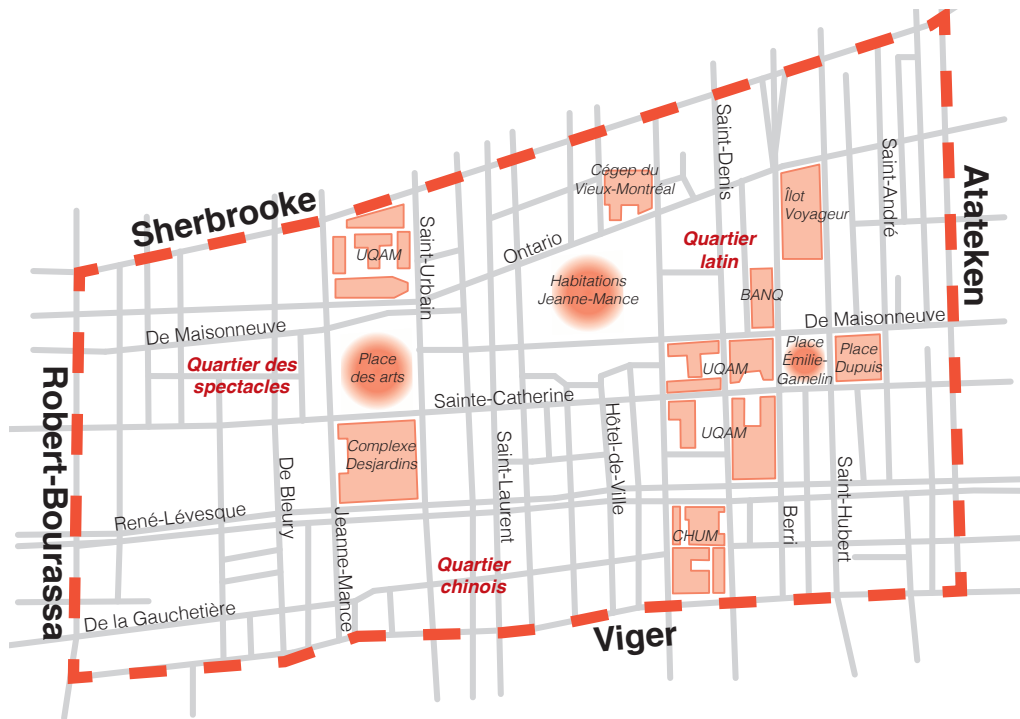
PLAN D'ACTION 2021-2022

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
A) Poursuivre la mise en oeuvre du Plan de quartier	5
1) La cohabitation sociale	5
2) Le logement social et communautaire	7
3) Les services de proximité	8
4) Le soutien aux organismes communautaires	9
5) La rétention des familles	10
6) Table ronde pour le Quartier chinois	10
7) Plan communautaire de lutte à la COVID	11
B) Agir sur des enjeux montréalais	12
C) Renforcer la vie associative	13
D) Assurer la saine gestion de l'organisation	14
Annexe 1 : Ligne du temps 2021-22	15

LE FAUBOURG SAINT-LAURENT



PLAN D'ACTION 2021-22

Table de concertation du faubourg Saint-Laurent

INTRODUCTION

La priorité de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent pour 2021-22 sera de poursuivre la mise en œuvre du Plan de quartier 2017-2022 adopté le 14 juin 2017 par les membres et les partenaires de la Table. Tout comme l'année précédente, l'essentiel du travail sera concentré sur la poursuite des grands projets portés par la Table sur les 5 axes du Plan. La Table poursuivra donc sa mission de concertation du milieu et de mobilisation des acteurs sur les enjeux collectifs.

La Table poursuivra les représentations qu'elle a déjà entreprises par le passé, et restera à l'affût des nouvelles consultations qui pourront surgir. La Table continuera à assurer une saine gestion de son organisation, et travaillera à viabiliser le poste de chargée de concertation et de projets collectifs afin de soutenir la mise en œuvre de l'ambitieux Plan de quartier.

Quatre grands thèmes sont donc mis de l'avant cette année pour la Table. Pour chacun d'entre eux, les objectifs et les actions retenus sont identifiés dans les pages qui suivent. Ces pistes d'action sont :

- A) Poursuivre la mise en œuvre du Plan de quartier
- B) Agir sur des enjeux montréalais
- C) Renforcer la vie associative
- D) Maintenir la saine gestion de l'organisme

Étant donné la période d'urgence sanitaire due à la COVID-19, ce plan d'action est sujet à plusieurs changements et réajustements en cours d'année. En effet, quelques projets sont au ralenti depuis le début des mesures en date du 16 mars 2020, alors que de nouvelles priorités émergent selon la conjoncture. Tous les efforts sont mis à maintenir les services communautaires auprès de la population du faubourg et de contribuer au bien-être de tous·tes.

Comme la durée de l'état d'urgence sanitaire est inconnue, l'incidence exacte qu'elle aura sur ce plan d'action est indéterminée. Des discussions en conseil d'administration sont prévues à ce sujet régulièrement.

A) POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE QUARTIER

1- POURSUIVRE LES TRAVAUX EN COHABITATION SOCIALE

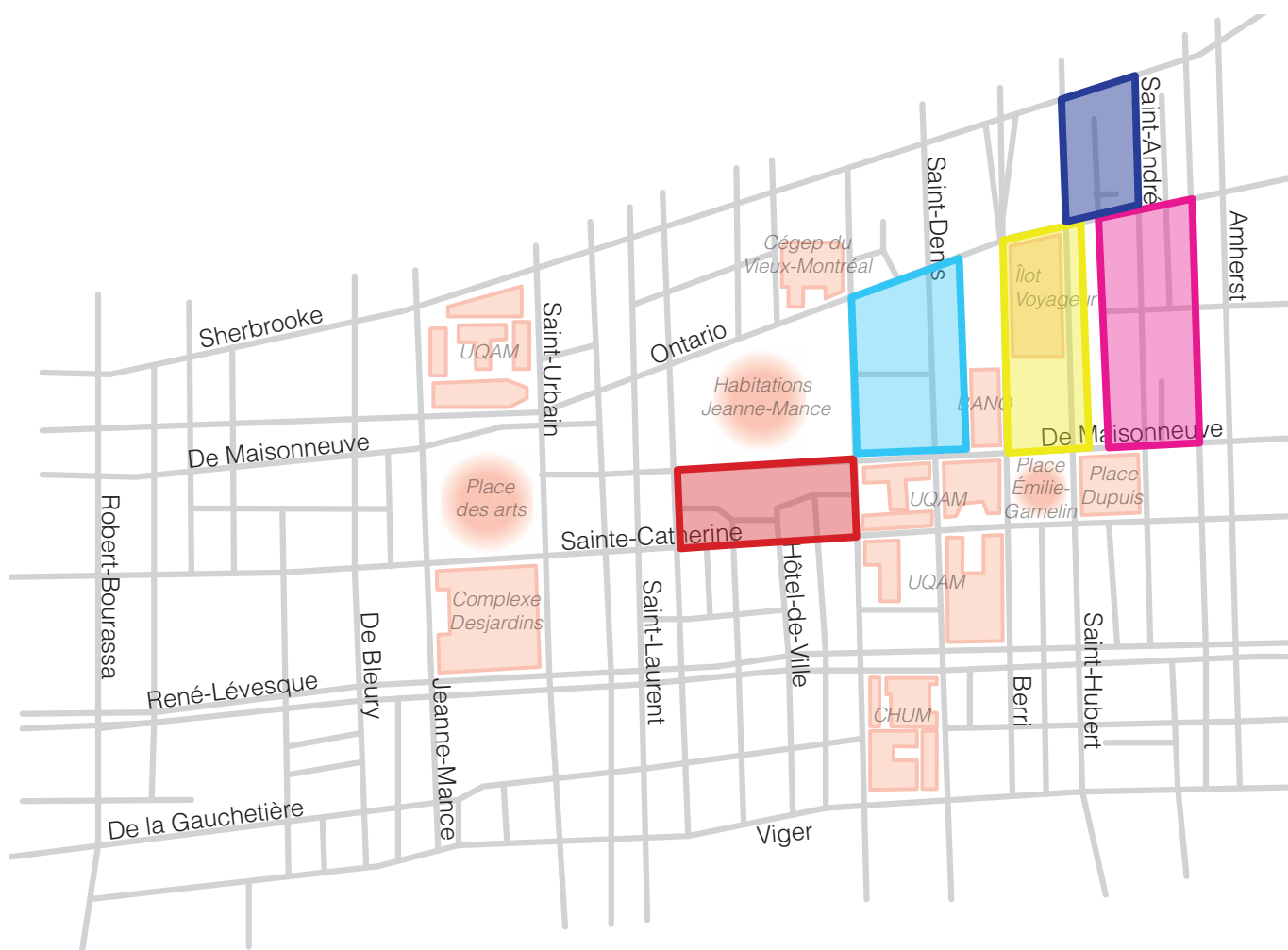
La Table de concertation occupe toujours un rôle important de mise en commun des efforts des acteurs du quartier en matière de cohabitation, tout comme elle sert de lien entre les divers comités riverains et les intervenant·es qui sillonnent le territoire.

La Table prend le pouls des différents secteurs de son territoire et organise les réunions des riverain·es au besoin. Elle retransmet leurs doléances au comité de cohabitation dont elle assure la coordination. Elle participe aussi à divers comités (comité local de seringues à la traîne, médiation nocturne Quartier des spectacles, Habitations les 5 continents) afin de rester à l'affût des derniers travaux en matière de cohabitation et d'alimenter ces comités des réalités du faubourg. La Table mènera notamment les actions suivantes :

- Organiser des **comités d'action de voisinage** afin d'agir sur des dynamiques de cohabitation sociale tendues (ex: Place Émilie-Gamelin, Saint-Hubert, de Boisbriand). Poursuivre le soutien des comités autour de Robert-Prévost et St-Jacques.
- Faire connaître les différentes ressources, les recours et le travail de milieu auprès des résident·es du quartier et de la population transitoire (ex : **kiosques des ressources en cohabitation sociale** à la Grande Bibliothèque).
- Animer des **assemblées virtuelles sur des enjeux de quartier** en lien avec la cohabitation sociale (ex: présentation du plan de cohabitation sociale de l'Arrondissement, échanges/formation sur l'itinérance animés par Dialogue (YMCA), etc.).
- Collaborer avec l'OMHM, le CRIC, la CDC Centre-Sud et les tables sectorielles (0-5, 6-12 et jeunesse) pour soutenir le travail de l'**agente de milieu** qui œuvre auprès des familles les plus vulnérables du quartier vivant des situations de précarité et de cohabitation sociale tendue.
- Participer à ou faciliter des projets de **verdissement ou d'animation sur des places publiques** (ruelle Labrecque Nord, coopérative Les Valoristes, rue Boisbriand, place Émilie-Gamelin, ...) afin d'identifier les dynamiques sociales du secteur et, le cas échéant, augmenter le sentiment de sécurité et favoriser une cohabitation harmonieuse.
- Organiser une assemblée publique sur les résultats de l'exercice de **codesign de la ruelle Joly Sud**, et appuyer les partenaires (SDC du Quartier latin, Écoquartier Saint-Jacques, Cégep du Vieux-Montréal, résident·es) pour la revitalisation du lieu.
- Maintenir la participation aux consultations et au lancement de la **Politique sur la vie nocturne** de la Ville de Montréal et favoriser des initiatives en médiation sur le territoire du faubourg.

CARTE DES SECTEURS D'INTERVENTION

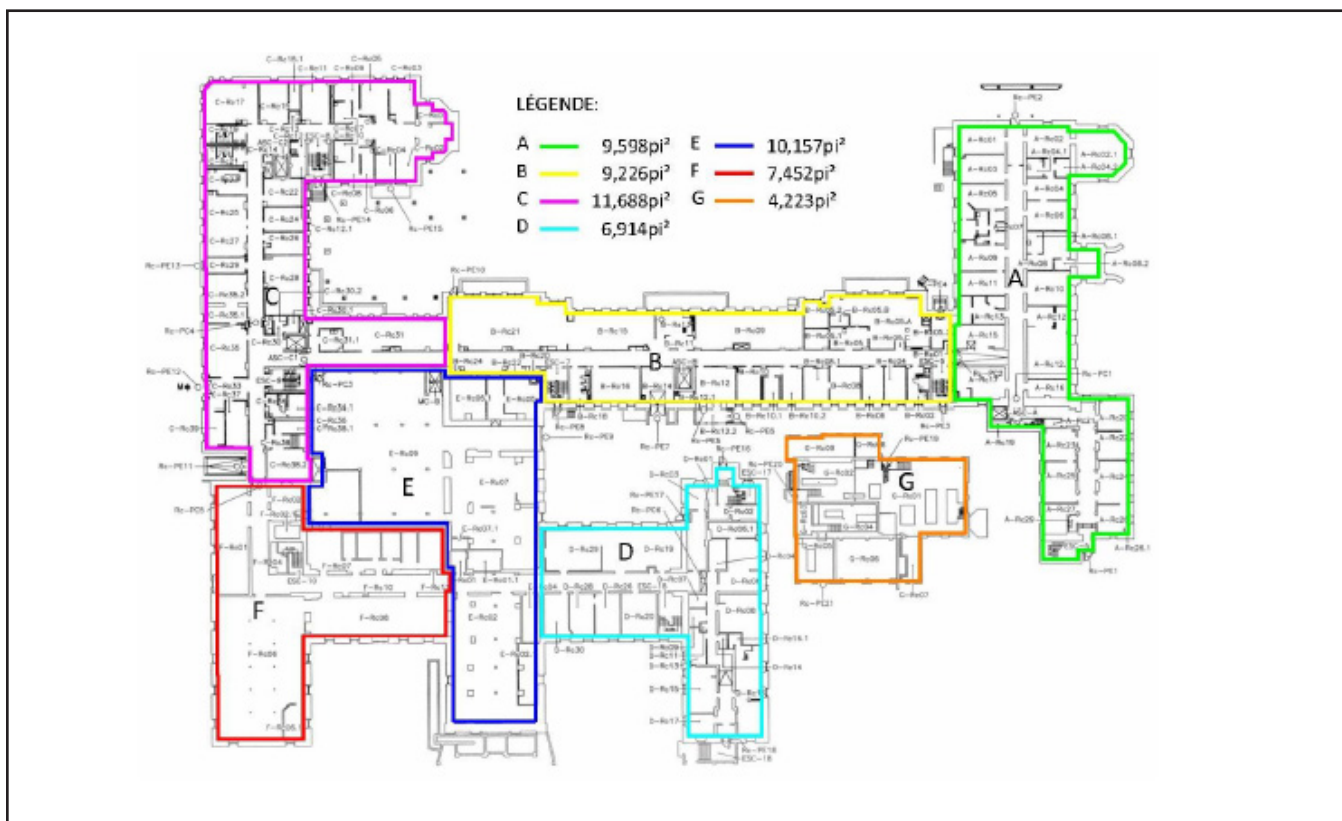
- Grand secteur Saint-André
- Ruelle Labrecque Nord
- Îlot Voyageur (Les Valoristes et Coup d'Pousse)
- Rue de Boisbriand
- Ruelle Joly Sud



2- POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE FAUBOURG

La TCFSL poursuivra autant son implication au sein d'Habiter Ville-Marie, la concertation en logement de l'arrondissement, que son travail pour les projets de la Maison du Savoir et de la Littérature (MSL) et du Quadrilatère de la Miséricorde. Elle aura donc comme objectifs de :

- Travailler au sein d'**Habiter Ville-Marie** sur les façons de promouvoir le développement du logement social et abordable auprès des autorités municipales et des promoteurs afin de bonifier les politiques et les pratiques en la matière, notamment en ce qui concerne le logement pour les familles (ex. : suivi de l'application du nouveau règlement pour une métropole mixte; suivi des recommandations du rapport de l'OCPM sur le PPU des faubourgs, développement.).
- Poursuivre la coordination du comité de projet de redéveloppement communautaire du **Quadrilatère de la Miséricorde** et occuper le poste de secrétaire sur son conseil d'administration. Poursuivre le travail administratif de l'OBNL de développement, veiller à sa bonne gestion, voir à des modalités de développement du site pour des fins de logement social auprès de la ville et de la SQI.
- S'impliquer activement dans le comité de projet de la **Maison du Savoir et de la Littérature**, élaborer des partenariats immobiliers avec des organismes, et permettre l'avènement de ce projet sur un des terrains publics du faubourg Saint-Laurent (ex: terrains de BAnQ coin Ontario/Berri ou à la Bibliothèque Saint-Sulpice).



Plan du rez-de-chaussée actuel de la Miséricorde

4- SOUTENIR LES ORGANISMES DU FAUBOURG ET DÉVELOPPER DES LOCAUX COMMUNAUTAIRES

Sur l'enjeu du soutien aux organismes communautaires, la Table agira principalement sur 3 chantiers :

- Poursuivre des échanges ponctuels avec les **organismes communautaires du faubourg Saint-Laurent**, et les élu·es locaux·les. Une de ces réunions prend la forme d'un échange avec le conseiller du district Saint-Jacques, Robert Beaudry, afin d'offrir une tribune sur le développement social aux organismes du quartier. La Table agit également comme courroie de transmission entre les organismes et le CIUSSS sur les enjeux émergents dans le quartier via des **cellules de crises** mises en place dès les débuts de la pandémie.
- Poursuivre le soutien de la Table aux différentes **Tables sectorielles**, notamment la cellule de crise en sécurité alimentaire et le ROAF.
- Poursuivre les travaux du comité de développement du **carrefour communautaire du faubourg Saint-Laurent**, qui divise son temps d'implication dans 4 comités de travail distincts :
 - A) Comité de programmation : terminer la compilation en mètres carré des besoins des organismes et des scénarios de mutualisation des espaces dans le futur carrefour.
 - B) Comité de gouvernance : s'inspirer des modèles de gestion d'autres centres communautaires, tenir une demi-journée de réflexion sur la vision collective avec des partenaires extra-communautaire, définir les typologies de membres de l'OBNL de développement.
 - C) Comité de financement : recruter un GRT pour accompagner le comité dans le montage financier du carrefour, évaluer la capacité des membres à payer.
 - D) Comité technique : produire une première esquisse du bâtiment pour alimenter un montage financier réaliste, confirmer un terrain public et une emprise pour le futur carrefour.



5- RETENIR ET ATTIRER LES FAMILLES EN TRAVAILLANT À L'IMPLANTATION D'UNE ÉCOLE DE QUARTIER

À l'automne 2019, le comité de parents du faubourg a déposé son projet d'école en centre-ville. Ce document présente les besoins des parents mobilisés ainsi qu'une vision collective pour l'école de quartier. Malheureusement, le pandémie et la disparition des Commissions scolaires a grandement ralenti le projet. En 2021-22, la Table prévoit donc :

- Lancer une pétition en appui au projet d'école du faubourg Saint-Laurent;
- Lancer un sondage auprès des citoyen·nes pour connaître les liens qu'ils espèrent entretenir avec une école de quartier et pour faire connaître davantage le projet d'école;
- Suite à l'abolition des Commissions scolaires, travailler avec la nouvelle instance responsable du développement des infrastructures;
- Affiner le partenariat avec l'UQAM et toute autre institution susceptible de pouvoir accueillir physiquement une école de quartier ou d'appuyer le projet pour le centre-ville.



Projet d'école du faubourg [disponible en ligne](#)

6- SOUTIEN À LA CRÉATION D'UNE TABLE RONDE POUR LE QUARTIER CHINOIS

Dans la foulée des consultations sur l'avenir du quartier chinois, la Table a suivi de près les développements du Groupe de travail sur le Quartier chinois (CTQC), et a appuyé sa démarche de mobilisation du milieu.

La Table soutiendra le CTQC dans son incorporation afin d'aller chercher les fonds nécessaires à son organisation. Le CTQC créera une table ronde pour la revitalisation du Quartier chinois, principalement sur les enjeux de patrimoine, de logement, d'aménagement et de développement social. Elle serait susceptible d'assurer une vigie sur la mise en oeuvre du Plan de revitalisation du Quartier qui sera dévoilé en 2021.

Cette table ronde pourra devenir membre de la Table, et des réflexions sur leur représentation dans les instances de la TCFSL seront abordées au conseil d'administration.



Centre culturel chinois sur la rue Clark appartenant désormais au Service à la famille chinoise du Grand Montréal
Source : La Presse

7- PLAN COMMUNAUTAIRE DE LUTTE À LA COVID POUR VILLE-MARIE

Au début 2021, l'Arrondissement de Ville-Marie a été sélectionné pour monter un [Plan de lutte communautaire à la COVID-19](#) en partenariat avec les 3 tables de quartier et les 2 CIUSSS de son territoire. Le début de l'année 2021 a été consacré à l'écriture de ce Plan d'action. Il a été financé par les Fondations philanthropiques Canada, ce qui a permis l'embauche d'un coordonnateur de projet pour assurer sa mise en œuvre à travers l'Arrondissement. Le plan se déploiera d'avril à août 2021. En voici les grandes lignes :

PLAN COMMUNAUTAIRE DE LUTTE À LA COVID-19

MISE EN OEUVRE D'AVRIL À AOÛT 2021

4 AXES DE TRAVAIL :

1. Coordination

- a. Embauche d'un coordonnateur pour la mise en œuvre du plan (5 mois)

2. Sensibilisation et communication

- a. Création d'une équipe d'agent·es relais (7) / Districts de Sainte-Marie et de Saint-Jacques
- b. Sensibilisation et outreach auprès de la population / District de Peter-McGill
- c. Travailleuses de milieu (2) auprès des aîné·es / Districts de Sainte-Marie et de Saint-Jacques

3. Appui au dépistage et à la vaccination

- a. Mise en place d'un service de transport gratuit pour le dépistage et la vaccination pour les personnes à mobilité réduite / Districts de Sainte-Marie et de Saint-Jacques

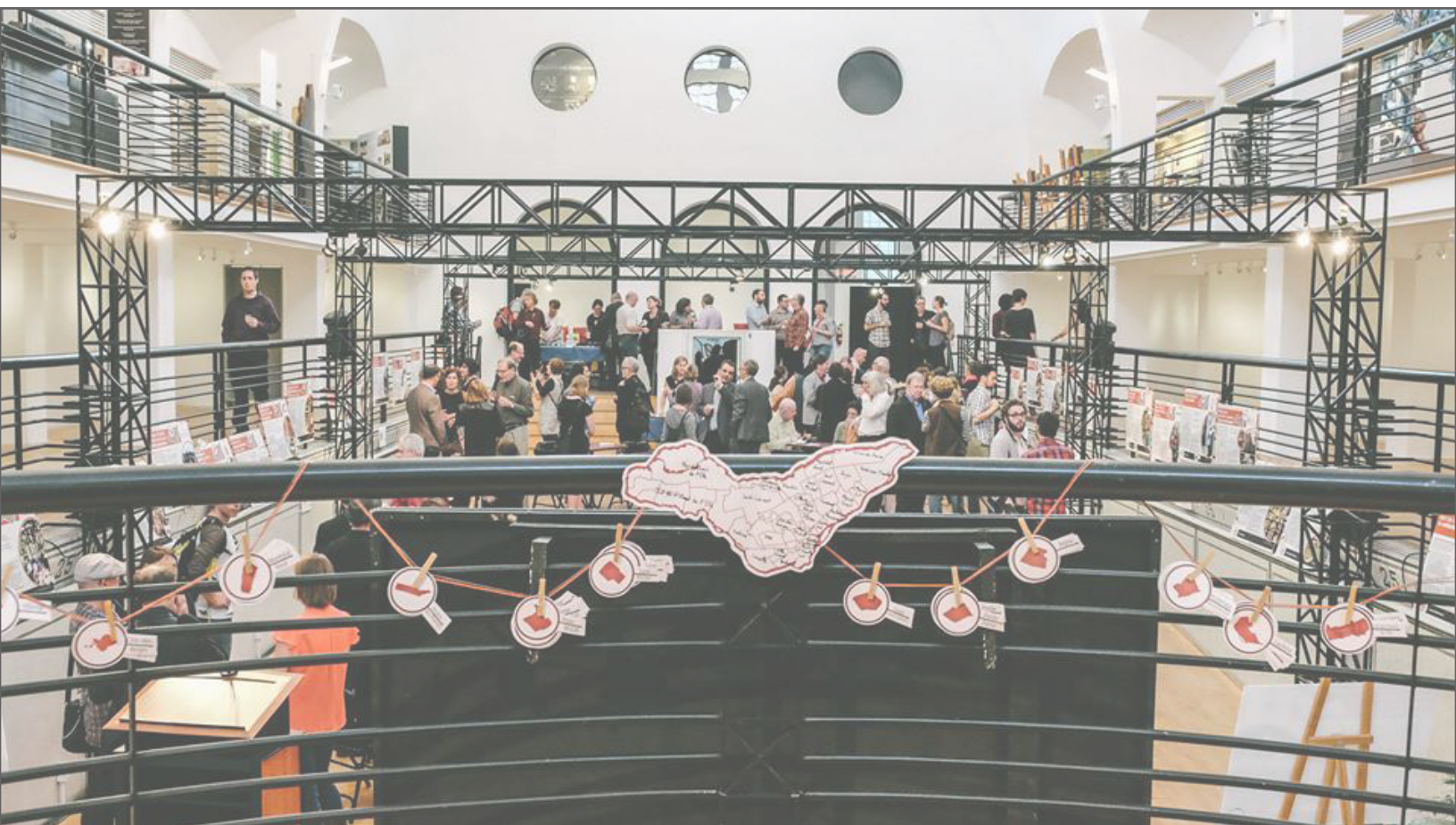
4. Soutien aux aîné.e.s, aux personnes à risque et aux malades de la covid-19

- a. Préparation et livraison de 120 à 150 paniers à des personnes isolées dans les HLM d'habitations et chambres (en attente des résultats et dans le cas d'un résultat positif)
- b. Préparation de repas et livraison à domicile auprès des personnes rejointes par le travail de milieu auprès des aîné.e.s pour favoriser l'application des mesures sanitaires et d'isolement chez les aîné.e.s.
- c. Soutien psychosocial dédié aux personnes aînées vulnérables / District de Peter-McGill
- d. Soutien alimentaire et accompagnement aux ménages isolés / District de Peter-McGill
- e. Soutien alimentaire et psychosocial auprès de la communauté chinoise

B) AGIR SUR DES ENJEUX MONTRÉALAIS

1- PARTICIPER AUX RÉFLEXIONS SUR CERTAINS PROGRAMMES CONCERNANT LE TERRITOIRE DU FAUBOURG

- Poursuivre l'implication de la TCFSL à toutes les instances de la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ), et plus particulièrement sur le rayonnement, la valorisation et le financement des Tables de quartier;
- Suivre le développement de nouvelles enveloppes à l'attention des Tables de quartier (notamment la nouveau programme de Revitalisation urbaine intégrée), et soumettre une lettre d'intention à Centraide pour obtenir un soutien du Projet d'impact collectifs (PIC) 2.0
- Participer à la réflexion et assurer la prise en compte des besoins de la communauté de l'élaboration du REM de l'Est qui traversera le faubourg dans l'axe René-Lévesque et qui soulève plusieurs enjeux d'intégration;
- Soutenir par notre expertise les travaux sur l'avenir du Village, notamment sur les enjeux de cohabitation dans le Village et la création d'un centre communautaire LGBTQ+.



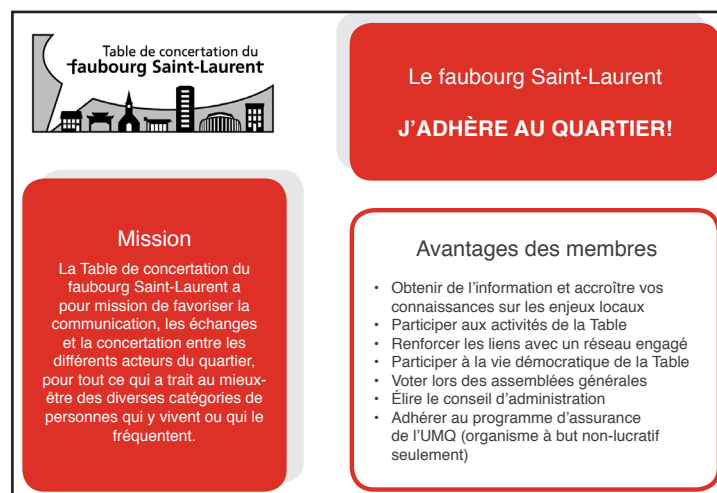
Crédit: Coalition montréalaise des Tables de quartier

C) RENFORCER LA VIE ASSOCIATIVE

1- AUGMENTER ET CONSOLIDER LE MEMBERSHIP

La Table compte désormais 125 membres. Il s'agit d'un bon niveau de membership avec un nombre élevé d'organismes communautaires et de groupes (63). Les objectifs pour 2021-22 sont :

- Recruter de nouveaux membres principalement parmi les résident·es et les travailleur·euses s'impliquant dans les comités et activités de la Table, et auprès des organismes membres.
- Préparer le terrain avec nos membres pour l'année de planification stratégique de quartier qui débutera en 2022, probablement à l'automne.
- Poursuivre les efforts pour recruter des représentant·es de la transition socio-écologique ou du développement durable au conseil d'administration.



Carton d'adhésion à la Table

2- SOUTENIR LES COMMUNICATIONS AUX MEMBRES

Il importe de maintenir l'enthousiasme pour le Plan de quartier et de relayer les informations pertinentes au quartier. Nous maintiendrons donc :

- Une infolettre mensuelle;
- Des tournées d'appel ou des rencontres ponctuelles sur des enjeux pressants auprès des membres organismes;
- [Une page Facebook](#) alimentée régulièrement;
- La mise à jour régulière du site web;
- La diffusion d'une pétition pour le projet d'école.

D) ASSURER LA SAINE GESTION DE L'ORGANISME

1- ASSURER UNE SAINE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

- Poursuivre l'application de l'outil d'évaluation de la performance pour les employé·es de la permanence (coordonnateur, chargée de concertation et adjointe administrative).
- Fixer des attentes annuelles aux employé·es de la permanence via l'outil d'évaluation.
- Réviser la politique salariale de la Table.

2- RECHERCHER DE NOUVELLES SOURCES DE FINANCEMENT

Les trois bailleurs de fonds de l'Initiative montréalaise en soutien au développement social local soit Centraide, la Direction régionale de la santé publique (DRSP) et la Ville de Montréal n'ont pas augmenté leur contribution au financement depuis l'adoption du nouveau cadre de référence en 2015. Seule la DRSP a indexé sa contribution. La Table doit donc chercher auprès d'autres sources le financement de ses activités régulières et pour rendre permanent le troisième poste (agent·e de concertation).

- Demander une année de financement supplémentaire au Projet en sécurité dans les milieux de vie de la Table financé par l'Arrondissement.
- Soumettre une lettre d'intention dans le cadre du Projet d'impact collectif 2 (PIC) et du nouveau programme de Revitalisation urbaine intégrée (RUI).
- Déposer un projet avec les organismes aînés sur la littératie numérique auprès du programme Initiative canadienne pour des collectivités en santé.

3- RENFORCER LES PRATIQUES DE DOCUMENTATION ET D'ÉVALUATION

Les partenaires de l'Initiative demandent à ce que les Tables mettent sur pied un processus d'autoévaluation des impacts qu'elles génèrent dans leur milieu.

- Charger le comité exécutif de mener l'exercice d'autoévaluation grâce aux mesures récoltées par la permanence de la Table et dûment consignées dans un document d'autoévaluation annuelle produit chaque automne.

* * *

ANNEXE 1

LIGNE DU TEMPS DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION 2021-22

